

Concours d'entrée 12 mars 2022. Commentaire de texte

Vous traiterez le texte n°1 **ou** le texte n°2 **au choix**.

Texte n° 1

N'y a-t-il pas quelque chose de fondamental qui nous échappe avec ces télescopes de l'espace et du temps ? Ecouter chez soi Billie Holliday, du koto japonais ou des percussions du Gabon a tout d'une expérience d'exotisme en chambre : ne serait-ce que feuilleter superficiellement un beau livre d'images de paysages inconnus ? Dans quel continent est situé le Moyen Âge du chant grégorien, la banquise du chanteur esquimau, la Californie de Lennie Tristano, le Salzbourg de Mozart ? N'existe-t-il pas nécessairement une grande distance entre ce qu'on perçoit à travers ses habitudes et ce qui a été conçu avec une signification enracinée dans un environnement ? Chaque héritage ne nécessite-t-il pas une *attitude auditive* spécifique ? Les circonstances sociales, la construction d'une échelle de sons, le mode de construction des rythmes, le symbolisme religieux, les relations avec le monde des émotions ne peuvent être pleinement identifiés, connus, reconnus. Quelque chose nous échappe, quelque chose reste nécessairement étranger lorsque nous sommes en relation avec la musique africaine ou même du funk new yorkais ; quelque chose le restera même pour un Européen grand connaisseur qui aurait vécu longtemps là-bas.

Mais jusqu'où l'apprentissage et la culture sont importants ? Ne doit-on pas aussi considérer un autre plan : la sensation d'étranger et d'incompréhensible peut être beaucoup plus forte à l'écoute de musiciens de notre propre ville qu'à l'écoute de percussions du Gabon ; on peut parfaitement comprendre de quoi est faite la marche militaire jouée par ses voisins sans nécessairement s'identifier à elle, et on peut être touché par un blues sans avoir planté de coton pour un riche propriétaire du Mississippi.

Jacques SIRON, *La partition intérieure*, éditions Outre Mesure (Collection « Théories »), Paris 1992, 10^e édition, 2019, / page 32

Après avoir commenté ce texte en dégagant la pensée de l'auteur, et en reformulant son argumentation, mettez-la en question à partir de références et d'exemples précis, qui permettent éventuellement d'attribuer à la notion d'écoute d'autres fonctions que vous vous attacherez à définir.

Pour vous aider, voici trois questions, que vous pouvez traiter ou non.

Questions :

1. Selon vous, quel rôle donne Siron à la notion d'héritage dans une démarche d'écoute ?
2. Jacques Siron interroge dans ce texte *un autre plan : la sensation d'étranger et d'incompréhensible*. Quelles sont les enjeux que cela soulève, entre autres par rapport à l'apprentissage et la culture ?
3. Plus généralement comment se positionner en tant qu'interprète et enseignant face à une culture qui n'est pas la nôtre ?

Concours d'entrée 12 mars 2022. Commentaire de texte

Vous traiterez le texte n°1 **ou** le texte n°2 **au choix**.

Texte n° 2

Parlons des examens ! Le mot « examen » n'est plus comme au XVIIe siècle synonyme de « perquisition »... c'est l'action d'observer avec attention. Qui voudrait affirmer que l'observation attentive d'un élève n'est pas utile ? L'examen, s'il est pris dans ce sens, est nécessaire, salutaire, c'est le contraire de l'échec !

Examen ou concert ? Une mode veut qu'on supprime aujourd'hui l'examen pour le remplacer par le « concert » ou l'audition. Il y a là un quiproquo regrettable. On doit faire une distinction nette entre l'examen et le concert, même si leurs composantes sont à première vue identiques : élève-musique-auditeur.

L'auditeur, lors d'un examen est un auditeur objectif, qui se réfère à des critères imposés, son audition s'effectuant dans un cadre, s'entourant de limites.

Lors d'un concert, l'auditeur est au contraire subjectif, ses critères sont libres, son audition s'effectue hors d'un cadre imposé.

Le musicien sait bien cela et il faut avouer que les « concerts-examens » ne sont ... que des examens. Les imposer, c'est utiliser un moyen sûr pour détruire toute tentative de lier harmonieusement formation et production musicale publique. C'est instituer un système d'évaluation perpétuelle dans lequel toute musique et toute confiance devraient rapidement disparaître. L'apprenti musicien doit connaître la relation avec le public lors du concert, ce n'est pas celle de l'examen. Craignons cette évaluation perverse et sournoise, pavée de bonnes intentions. C'est un sujet de réflexion important et grave.

Claude-Henri JOUBERT, *Enseigner la Musique, l'état, l'élan, l'écho, l'éternité*, éditions Van de Velde, 1996, pages 210-211

Vous développerez la réflexion que vous inspirent les propos de Claude-Henri Joubert, à propos des examens.

Vous aurez soin de vous exprimer de façon claire et argumentée, en vous appuyant sur des références et exemples précis, sans vous limiter à la musique.

Questions :

1. En quoi est-ce un problème, selon Joubert, de remplacer l'examen par un concert ?
Souscrivez-vous aux propos de l'auteur ?
2. Au regard de votre expérience et de votre vision des pratiques pédagogiques actuelles, pouvez-vous discuter la place de l'évaluation décrite dans ce texte ? Que pourriez-vous en retenir pour votre futur enseignement ?
3. Plus généralement, comment lier formation et production musicale publique ?